

CONVENTION DE MINI – STAGE Entre :

<p>EPLEFPA Terres et Paysages Sud Deux-Sèvres Lycée Jacques Bujault</p> <p>route de la roche 79500 Melle</p> <p>Représenté par son Directeur Stéphane BARMOY</p>	<p>(établissement d'origine du candidat)</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>Représenté par : (Nom et fonction)</p> <p>-----</p>
--	---

Art. 1 : La présente convention de mini-stage est établie entre les deux établissements cités ci-dessus dans le cadre de la préparation des élèves à l'orientation, à destination de l'élève dénommée dans l'article 3.

Art. 2 : L'accueil et l'information donnée au stagiaire sont fonction de l'orientation choisie.

Filière GMNF

Option 1 : 13h00 - 17h30 : après-midi terrain

Option 2 : AU CHOIX

8h00 - 17h30 : Journée entière en chantier sur le terrain (repas préparé par l'établissement)

13h30 - 17h30 : après-midi terrain

Je vous informe qu'il y a **un nombre de places limitées** par ½ journée et qu'il faut classer (1 étant celle que vous aimeriez en priorité). Nous reviendrons vers vous pour confirmer la date possible.

Journées proposées	Classement par ordre	Journées proposées	Classement par ordre
27 nov 25		05 fev 26	
11 déc 25		26 fev 26	
18 déc 25		12 mars 26	
08 janv 26		19 mars 26	
15 janv 26		26 mars 26	
22 janv 26		02 avril 26	
29 janv 26			

Art 3 : La présente convention concerne l'élève (nom – prénom) :

Nom et adresse du responsable légal : -----

Téléphone : -----

Email : -----

Art. 4 : Durant le stage, le stagiaire reste sous la responsabilité du chef d'établissement d'origine. Il doit respecter les règles en vigueur dans l'établissement d'accueil, notamment en matière de sécurité, de mesures sanitaires en lien avec la COVID 19, d'horaires, de discipline et de respect des biens et des personnes.

Merci de bien vouloir prévoir une tenue de travail adaptée en extérieur : vêtement de pluie, chaussures étanches car journée sur des chantiers humides prévue.

En cas de problème, le lycée Jacques Bujault se réserve la possibilité de remettre sans délai le stagiaire à l'établissement d'origine ou à son responsable légal.

Date de signature :

Le/Les responsable légaux de l'élève	Pour information, la.le stagiaire
Le chef d'établissement d'origine	Le directeur de l'EPLEFPA Stéphane BARMOY

Inscription validée à réception de la présente convention signée par la famille et l'établissement d'origine